

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE D'ÉCUILLÉ

DÉLIBÉRATION N° 2024-41

DATE DE LA CONVOCATION

04/06/2024

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 07

Votants 09

DELIBERATION N°2024-41

FINANCES

CHEMIN DU  
PORTINEAU

CONVENTION DE  
MAITRISE D'OUVRAGE  
TEMPORAIRE

AUTORISATION DE  
SIGNATURE DU  
CONTRAT

Séance du 12 JUIN 2024

**Membres élus : 15 en fonction : 13 présents : 7**

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

**Membres présents :**

Monsieur David BARAIZE, Madame Ophélie COSTA, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Cécile HUET, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN - Conseillers municipaux.

**Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir :**

Madame Marie-Claire SACHET donne pouvoir à Madame Ophélie COSTA

Monsieur Eric SINTES donne pouvoir à Monsieur David BARAIZE

Madame Cécile GUILBERT absente

Madame Virginie MARZIN absente

Madame Sylvie DOUBLE absente

**Secrétaire de séance :** Monsieur David BARAIZE

**Objet : Finances – Chemin du Portineau - Convention de maîtrise d'ouvrage temporaire : Autorisation de signature du contrat**

Monsieur le Maire rappelle le projet « Chemin du Portineau ».

Ce projet a fait l'objet :

- de la création d'un budget annexe ;
- d'une déclaration préalable.

Dans le cadre de l'aménagement du Chemin du Portineau et de la future commercialisation des lots, la commune a sollicité le Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML) pour la réalisation d'un réseau de distribution d'électricité, d'éclairage public et de génie civil de télécommunications.

Après une étude détaillée, il est proposé une convention de maîtrise d'ouvrage temporaire pour la réalisation du génie civil télécommunications.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil municipal :

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier ;
- ✓ **IMPUTE** les dépenses au budget de l'exercice 2024 et suivants.

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID: 049-214901308-20240612-DELIB\_2024\_41-DE

2024FD94  
S'LO

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré  
l'unanimité.**

**DATE DE LA CONVOCATION**

04/06/2024

**NOMBRES DE CONSEILLERS**

En exercice 13

Présents 07

Votants 09

**DELIBERATION N°2024-41**

**FINANCES**

**CHEMIN DU  
PORTINEAU**

**CONVENTION DE  
MAITRISE D'OUVRAGE  
TEMPORAIRE**

**AUTORISATION DE  
SIGNATURE DU  
CONTRAT**

Fait à Écuillé, le 12 juin 2024.

Extrait certifié conforme,

Le Maire,

J-L. DEMOIS

